

**Service instructeur**  
Service Habitat et Solidarités  
Territoriales

N° CP-2009-12-4-5

**Service consulté**

**AIDES DEPARTEMENTALES A LA REALISATION  
DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PRIVES**

Résumé : *Dans le cadre des aides départementales à la réalisation de logements locatifs sociaux privés, sont éligibles à une subvention 8 dossiers pour un montant total de 17 075 €.*

Un dispositif d'incitation à la création de logements locatifs conventionnés dans le parc privé a été mis en place dans le cadre de la Politique Départementale de l'Habitat. Lorsqu'un propriétaire bailleur accepte de pratiquer un loyer conventionné ouvrant droit à l'Aide Personnalisée au Logement à l'issue d'une opération de réhabilitation, le logement entre dans le champ de définition du logement social et très social.

1- Les crédits départementaux financent à hauteur de 5 % les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH.

- ✓ 7 dossiers sont éligibles à la subvention départementale dans le cadre des Programmes d'Intérêt Général mis en œuvre par le Département pour les logements conventionnés sociaux.

2- Les crédits départementaux financent également à hauteur de 15 % (5 + 10) les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH en cas de logements destinés à être loués à des personnes défavorisées dans le cadre du PIG PST (Programme Social Thématique) Départemental.

- ✓ 1 dossier est éligible à la subvention départementale dans le cadre de l'ancien PST pour les logements conventionnés très sociaux.

Il vous est proposé d'accorder les subventions détaillées dans le présent rapport, étant précisé que le montant total, soit 17 075 €, serait à prélever sur le programme H221, chapitre 204, nature 2042, fonction 72.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 25 SEPTEMBRE 2009

**Création de logements sociaux privés  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
LSP04255	<b>GEIGER Renée</b> 1 logement - 50c rue du Ladhof - COLMAR	3 699,00	5%	185,00
LSP04262	<b>GRUNEISEN Christine et Thierry</b> 1 logement - 102 route d'Ingersheim - COLMAR	29 273,00	5%	1 464,00
LSP04258	<b>IMHOFF Marlène</b> 1 logement - 44 rue du Tir - COLMAR	5 438,00	5%	272,00
LSP04261	<b>KRONENBERGER Madeleine</b> 1 logement - 51 rue JB Hannes - ALTKIRCH	85 874,00	5%	4 294,00
LSP04259	<b>SCHERER JEANNINE</b> 3 logements très sociaux - 122A rue Maurice Burrus - SAINTE CROIX AUX MINES	32 629,00	15%	4 894,00
LSP04260	<b>SCHLEGEL Michel</b> 1 logement - 42 rue de Thann - ASPACH	14 699,00	5%	735,00
LSP04257	<b>SENGELE Jean-Martin</b> 1 logement - 15, rue du Sendenbach - MUHLBACH SUR MUNSTER	66 917,00	5%	3 346,00
LSP04256	<b>ZENNER - KNOLL François et Barbara</b> 1 logement - 2 chemin du Herrenwald - NIEDERMORSCHWIHR	37 705,00	5%	1 885,00
			<b>Total</b>	<b>17 075,00</b>